

# « Dans 5 ans, le club fêtera ses 150 ans » : la Société nautique de La Trinité-sur-Mer se porte bien

Samedi 2 mars 2024, en soirée, se tenait dans la grande salle de la Société nautique de La Trinité-sur-Mer (Morbihan), l'assemblée annuelle, complétée par une assemblée générale extraordinaire en vue d'une modification de statuts.



De nombreux adhérents sont venus participer à l'assemblée générale ordinaire présidée par Thierry Bujon de l'Estang. Le maire et vice-président d'Auray Quiberon terre atlantique (Aqta), Yves Normand, y assistait avec les deux casquettes. | OUEST-FRANCE  
[Ouest-France](#) Modifié le 04/03/2024 à 12h16 Publié le 03/03/2024 à 17h25

Newsletter Auray

Chaque matin, recevez toute l'information d'Auray et de ses environs avec **Ouest-France**

Au début de l'assemblée générale extraordinaire de la Société nautique de La Trinité-sur-Mer (Morbihan), samedi 2 mars 2024, Thierry Bujon de L'Estang, président du club, a tenu à rendre un vif hommage à tous les acteurs de ce club. Qu'ils soient skippers, bénévoles, employés, représentants des instances locales, territoriales ou départementales, partenaires de notre club, tous œuvrent pour le club, chacun à son niveau. Qu'ils en soient remerciés, car c'est grâce à eux que nous pouvons arriver à ce niveau .

**Lire aussi :** [Au Spi Ouest-France Banque Populaire Grand Ouest, le handivoile a toute sa place](#)

## 29 000 équipiers aux départs

Dans son bilan moral, le président est revenu sur le niveau d'engagement important du club. Avec 417 membres, 1 162 licences annuelles et 1 486 stagiaires, notre club a une belle activité. Le club assure une grosse activité pour la commune. Notre école de voile dispose de 150 embarcations, qu'il faut bien entendu entretenir. Notre école de sport prépare les futurs coureurs. [Et quel moment sympathique de voir Corentin Horeau, lors de sa victoire sur la Solitaire du Figaro revenu nous apporter une photo de lui, dédicacée avec la mention : tout a commencé ici](#) », apprécie le président.

Revenant sur les régates organisées par le club, il souligne, entre autres, le niveau des compétitions retrouvé : [Au Spi de 2023](#), nous avons enregistré 439 bateaux. Et cette année, en plus des catégories et ronds qui existent, nous aurons un parcours spécial pour handivoile devant Kerbihan .

### « Nous avons atteint 413 000 € contre 302 000 € en 2022 »

Dans son rapport financier, Alain Moysan, trésorier, a souligné l'excellent niveau de recette au niveau des participations aux régates. Nous avons atteint 413 000 € contre 302 000 € en 2022 . Il a souligné ensuite une légère baisse des adhésions, tout comme le chapitre sponsoring qui s'explique par une fin de partenariat prévu avec l'un de nos partenaires .

Les charges, par contre, ont subi quelques augmentations, notamment au niveau du carburant et de l'électricité. Au final, nous clôturons l'année avec un très léger déficit de 6 679 €.

Pour 2024, il prévoit une baisse des recettes liées aux participations des bateaux et régates du fait d'autres compétitions organisées dans d'autres régions au moment de celles prévues ici. De plus, il nous faut prévoir le changement de deux moteurs (125 CV et 200 CV). Mais notre capacité d'autofinancement nous permettra de prétendre à l'emprunt », conclut le trésorier

Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.

## Une réorganisation du club

2024 verra le départ à la retraite de Françoise Le Roux. Une réorganisation du club a donc été préparée. Gaël Boutard prendra la direction opérationnelle, assisté par Anne-Laure Yodo, par ailleurs secrétaire et chargée de communication. Gilles Bricout sera responsable technique des locaux et assistant d'organisation pour les régates. Arnaud Collin prendra la direction de l'école de voile et de sport, assisté de Nicolas Niede. Enfin, Muriel Serra, comptable, assurera un peu plus d'heures », indique Denis Jaeggle, vice-président.

## Modification des statuts

Adopté à l'unanimité, le changement de statut portait sur les conditions de vote des adhérents à l'assemblée générale. Il fallait être à jour de sa cotisation deux mois avant la fin de l'exercice (31 août, avant). L'exercice étant devenu calendaire, la date limite a été portée au 30 novembre de l'année en cours .

## Un partenariat avec l'association Guérir en mer



Le docteur Pascale Tinel Conin avec le docteur Karl sont venus présenter l'association Guérir en mer. | OUEST-FRANCE

Pascale Tinel-Conin, médecin anesthésiste à Vannes, et Karl Le Bras, chirurgien ORL à Vannes, ont présenté l'association Guérir en mer, nouvellement créée à La Trinité-sur-Mer et présidée par Alain Peron.

L'idée est de recréer du lien, remettre du baume au cœur au personnel de la santé qui a été applaudi pendant le Covid et laissé tombé ensuite. Ces soignants sont souvent découragés, et envisagent de changer d'orientation. La pratique de la voile véhicule de bonnes valeurs, des valeurs simples. Une sortie en mer leur redonne espoir », détaille Pascale Tinel-Conin.

L'idée est donc de trouver plusieurs bateaux d'adhérents à la SNT pour proposer, cette année, six jours de sorties en mer réservés aux personnels soignants. Ce projet a été bien accueilli par les participants et déjà, à l'issue de l'assemblée générale de la SNT, plusieurs adhérents se disaient partants pour ce genre de sortie.

**« Dans cinq ans, le club fêtera ses 150 ans »**



Les membres élus ou réélus au comité de direction autour du président, Thierry Bujon de L'Estang. | OUEST-FRANCE

Parmi les objectifs fixés par le comité de direction de la SNT pour les années à venir, un cap : le 150 ! L'image se veut précise : Dans cinq ans, nous fêterons les 150 ans du club. Aussi plusieurs axes sont retenus pour ces années », indique le président, Thierry Bujon de L'Estang.

Tout d'abord un effort considérable sur le nombre d'adhérents. Plusieurs solutions sont à l'étude. L'idée est d'inviter toutes ces personnes qui prennent une licence ici à devenir adhérentes. Une campagne est prévue avec une opération promotionnelle », indique le président. Mais également les travaux ! On en parle depuis plus de dix ans, mais cela arrive . Dès le mois de septembre, le môle Tabarly sera déconstruit puis reconstruit, plus grand, plus protecteur. Cela impliquera des ajustements d'activités pendant les travaux. Mais tout devrait être terminé pour juin 2025.

Concernant le club, « **là encore, nous avons avancé avec la Compagnie des Ports du Morbihan. Un projet de construction de notre club est enfin quasiment finalisé. En plus de la SNT, nous accueillerions Orlabay et aussi la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM). Pour ces derniers, il sera plus rapide d'accéder au chenal.** » L'étude est en cours. « **On pourrait imaginer bénéficier de ces nouveaux locaux en 2026** » conclut le président.